



www.aqua-club-trebeen.fr

NAGER FORME SANTE FICHE SIGNALÉTIQUE 2017/2018

Du 25 septembre 2017 au 30 juin 2018

Adhérent

NOM :	Prénom :
Né (e) le :	à :
Adresse :	
Code postal :	Ville :
Téléphone personnel :	
Téléphone professionnel ou mobile :	Profession :
Adresse e-mail ou 5 timbres :	

Pour vous (ré)inscrire, il vous faut impérativement :

- remplir et signer la fiche signalétique sans oublier de cocher votre choix dans la case correspondante,
- 2 chèques séparés (un pour l'adhésion et le second pour l'activité)
- une prescription médicale pour la pratique de l'activité
- une attestation de responsabilité civile
- 2 photos d'identité ou votre ancienne carte d'adhérent + 1 photo.

L'aqua-club décline toute responsabilité en cas d'accident, pour l'adhérent qui ne fournira pas le certificat médical ou l'attestation de responsabilité civile.

NAGER SANTE* (ADHESION : 50 €)

**TARIF A L'ANNEE 200 € 1 séance/semaine ou forfait 100 € 10 séances
Groupe de 6 personnes maximum**

L'activité Nagez Forme Santé est une activité de natation proposée à des personnes cherchant à optimiser leur capital santé. Elle est encadrée par des éducateurs ayant reçu une formation spécifique « **Educateur diplômé et certifié par l'obtention du « Brevet fédéral Nagez Forme Santé** », afin que chaque pratiquant puisse évoluer dans un environnement sécurisé et nager selon ses aspirations et ses capacités propres.

Types de pathologie prises en charge :

- Personnes diabétiques : l'activité physique régulière améliore l'équilibre du diabète.
- Personnes atteintes de maladies Cardio-vasculaires : l'activité physique régulière constitue un des moyens de prévention des accidents.
- Personnes atteintes de pathologies respiratoires : la pratique de la natation dans une atmosphère chaude et humide facilite la respiration des
- Asthmatiques et les oblige à contrôler leur ventilation (Cardiorespiratoire).
- Personnes atteintes de Cancers : l'activité physique est associée à une diminution du risque de certains cancers (Côlon, Sein, l'Endomètre,). Selon l'INCA, fiche repère 30 janvier 2012

En petit bain : **Mardi 16h00/16h45** **Vendredi 16h30/17h15**

En grand bain : **Mardi 12h00/12h45** **Mardi 12h45/13h30** **Vendredi 10h45/11h30**

A NOTER :

- 1) pour obtenir un remboursement éventuel de l'activité suite à un problème de santé uniquement, un certificat médical d'incapacité d'au moins 3 mois sera indispensable.
- 2) **pour chaque nouvel adhérent**, à l'issue de la première séance et sans avis contraire dans les 48 heures, l'inscription sera jugée valide et donc non remboursable.

Personne à prévenir en cas de nécessité :

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Mobile :

Lien de parenté :

Droit à l'image

Je, soussigné (e), accepte que l'AQUA CLUB TREBEEN fasse paraître ma photo sur tout document promotionnel du club (livret de bienvenue, site internet, PQR, ect...).

OUI

NON

Je soussigné(e)..... certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur, et m'engage à le respecter.

**Fait à Trèbes, le
Signature**

Tout dossier doit être complet pour être validé.

VOUS POUVEZ soit l'envoyer par voie postale à l'adresse du club soit le déposer au secrétariat aux horaires d'ouverture.

AQUA CLUB TREBEEN
Association loi 1901 – Agrément préfecture W111000481
1 avenue Pierre Curie – 11800 TREBES
Tél. /Fax : 04 68 78 99 69
e-mail : aqua-club-trebeen@wanadoo.fr
www.aqua-club-trebeen.fr
Secrétariat ouvert lundi de 14h à 17h